

## MANIFESTE

### POUR LA DIVERSITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES SPECTACLES D'HUMOUR EN FRANCE

---

« *Il faut 10 ans pour réussir du jour au lendemain* »

*Proverbe d'un humoriste bien connu*

« L'humour » est constitué d'une **grande variété de spectacles** qui relève de **différentes écritures**.

On y retrouve, notamment, **le seul en scène, le stand-up, les duo/trio, l'humour musical, le spectacle d'improvisation, l'humour visuel, le spectacle d'humour de rue**, et bien d'autres.

Le nombre de spectacles, de festivals, de lieux spécialisés dédiés aux spectacles d'humour s'est développé de façon **considérable** en quelques années en France. En 2017, l'humour représentait déjà **15 626 représentations payantes en France soit 27% de l'ensemble de représentations** (cf *La diffusion des spectacles de musiques actuelles et de variétés en 2019* publié par le CNM). Ainsi, les acteurs de la « filière » de l'humour représentent aujourd'hui un aspect **essentiel** de **l'économie, de l'emploi, de la vitalité** et de la **diversité** de la **création artistique en France**. Il est indispensable que le ministère de la Culture ait conscience de ce mouvement artistique qui illustre bien **la diversité culturelle et sociale** dans notre pays.

Les spectacles d'humour **transcendent les générations** et drainent sur l'ensemble du territoire un **public de plus en plus large**. C'est en ce sens, que de **plus en plus de jeunes** ont vocation à **reproduire les modèles d'humoristes** qui ont émergé depuis une vingtaine d'années notamment en France (*Jamel Debbouze, Ahmed Sylla, Éric & Ramzy, Blanche Gardin, Anne Roumanoff, Fabrice Éboué, Fary, Bérengère Krief, Pablo Mira, Malik Bentalha, Manu Payet, Laurent Baffie, Chris Esquerre, Tanguy Pastureau, Jason Brokerss, Olivia Moore, Jérémy Ferrari, Vérino...*).

C'est pourquoi les spectacles d'humour sont l'occasion de **nombreuses médiations culturelles** sur l'ensemble du territoire.

Le spectacle d'humour répond aux caractéristiques d'une **expression artistique à part entière** puisqu'il est constitué d'auteurs, d'artistes de toutes générations qui présentent leurs créations dans des **structures très diverses**, allant de très petites salles à de très grandes salles de spectacles, **en milieu urbain comme rural**.

Les humoristes ont la particularité d'être **auteurs de leurs spectacles**. C'est la raison pour laquelle les spectacles **évoluent et s'améliorent tout au long de leur exploitation**. Les producteurs qui les accompagnent tout au long de la phase de création financent sur plusieurs années un travail qui représente dans un budget annuel **un investissement qui va souvent au-delà de 100 000 euros par an**.

**C'est pourquoi la réintroduction de « l'humour » dans le crédit d'impôt spectacles vivants musicaux ou de variétés a été un élément important dans l'économie de ce secteur d'activité et que son maintien à l'avenir ne fait de doute pour personne.**

**Le SNES et la Fédération des Festivals d'Humour, qui représentent plus de 120 structures dédiées aux spectacles d'humour (producteurs de spectacles et festivals), demandent au ministère de la Culture que soit mise en place une réflexion collective sur cette discipline pour une réelle prise en compte de ses richesses et de ses formes de développement, dans le but d'une meilleure professionnalisation.**

Il est crucial de **mettre en place des actions d'accompagnement** à destination des auteurs, des artistes et des producteurs de spectacles de la filière humour afin de permettre une **meilleure organisation de la carrière de ces auteurs et de ces artistes** sur plusieurs années par la présentation de leurs créations dans les salles de spectacles et dans les festivals.

**Les adhérents du SNES et de la FFH demandent aux pouvoirs publics que, dans le cadre du redémarrage des activités du spectacle vivant, « l'humour » ne soit pas oublié dans les soutiens qui seront apportés au spectacle vivant.**



*Février 2022*